

A. CAHEN-DELHAYE, I. JADIN & H. GRATIA

Tombelle à enclos de La Tène à Tournay (comm. de Neufchâteau)

Le Service national des Fouilles, toujours en collaboration avec le Cercle "Terre de Neufchâteau", a poursuivi l'exploration entamée en 1985 de la nécropole laténienne de Grandvoir-Tournay¹ (fig. 1-2). Cette seconde campagne de fouilles qui s'est déroulée du 31 juillet au 29 octobre 1986, a porté sur quatre tombelles fortement arasées par les cultures.

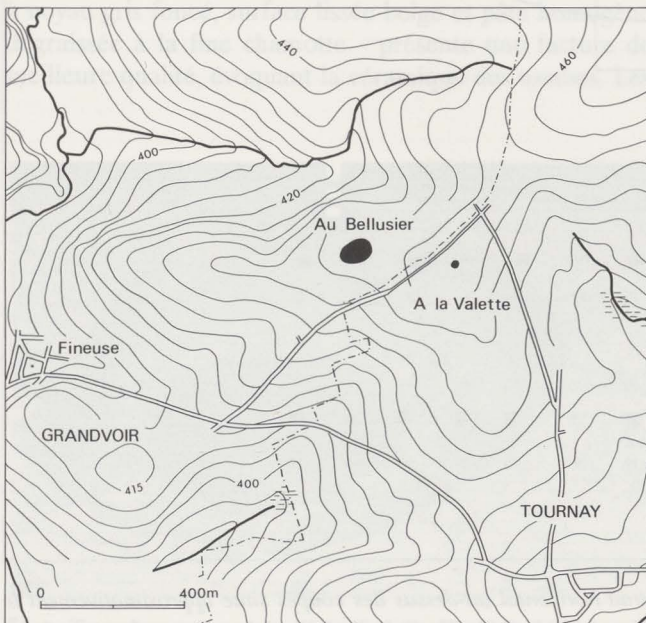
A Grandvoir-*Au Bellusier*, à côté des cinq tertres ouverts précédemment, les trois nouvelles tombelles explorées abritaient six sépultures à inhumation dont les squelettes avaient souvent laissé une trace blanchâtre; plusieurs défunts avaient été déposés dans des cercueils dont subsistait une trace jaune foncé dans la terre de remblai. Phénomène rare en Ardenne belge mais déjà rencontré lors de la première campagne, deux tombes se chevauchaient, témoignant de l'oubli de l'emplacement des fosses sépulcrales. Le mobilier qui comporte plusieurs pièces uniques dans le groupe ardennais peut être daté du

5e siècle avant notre ère. De l'éventail du matériel recueilli émergent plusieurs pièces en fer remarquables: un torque, une fibule à arc lamellaire très cintré et courbé latéralement avec un petit pied rabattu à la base et enfin, une belle agrafe de ceinture ajourée qui s'apparente à des exemplaires de l'Hunsrück-Eifel.

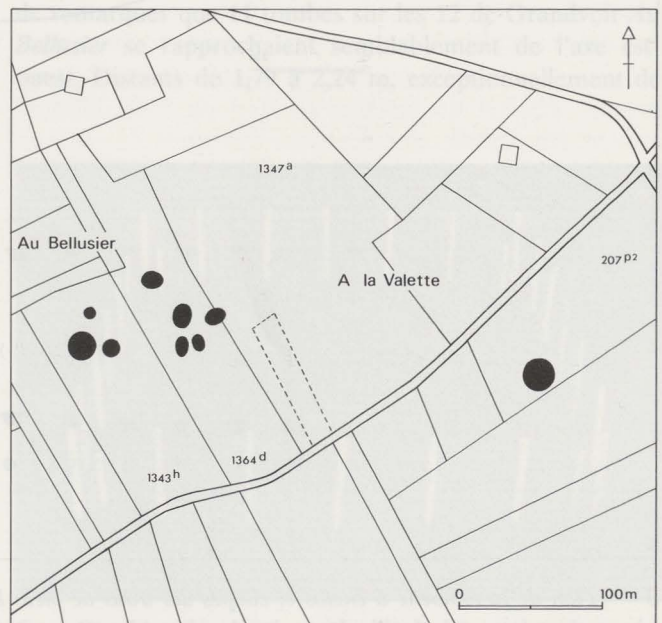
A quelque 300 mètres à l'est de ce groupe de tombes², le grand tertre de Tournay-*A la Valette*, déjà sondé en 1942 par son inventeur, M. Arsène Geubel, a également été exploré par la méthode traditionnelle des quadrants (fig.

1 Jadin & Cahen-Delhayé 1986. Fouille réalisée avec le concours d'un C.S.T. accordé par les Ministères de l'Emploi et du Travail, et du Budget. Sont à remercier pour les autorisations obligeamment fournies, MM. R. Scholtes et C. Michel, propriétaire et exploitant du terrain exploré sis à Grandvoir-*Au Bellusier*, ainsi que M. M. Nelisse pour celui sis à Tournay-*A La Valette*.

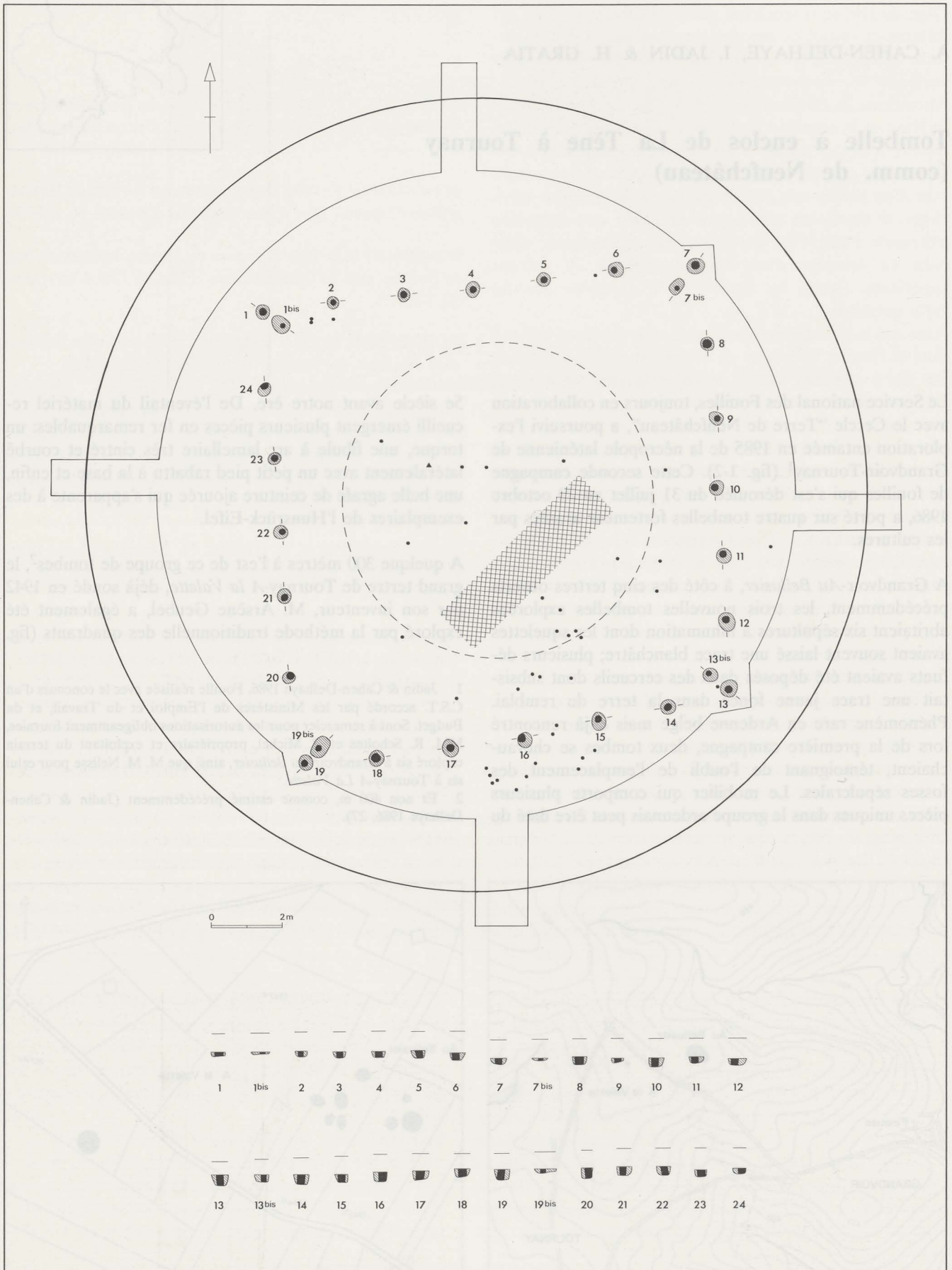
2 Et non 400 m, comme estimé précédemment (Jadin & Cahen-Delhayé 1986, 27).



1 Carte de situation de la nécropole et de la tombelle isolée.



2 Les tombelles reportées sur un extrait du plan cadastral.



3 Plan de la tombelle à enclos et coupes des trous de pieu. Le trait horizontal au-dessus des coupes situe approximativement le niveau du sol avant la fouille. Les points localisent les tessons et le triangle, le broyeur. En trait discontinu, le reliquat du tertre établi d'après la stratigraphie; en trait épais, la circonférence actuelle du tertre.



4 La tombelle à enclos en cours de fouille.

3). Il s'agit d'un grand tumulus mesurant actuellement 22 m de diamètre pour environ 0,29 m de hauteur maximum. A l'origine, il ne devait pas dépasser, d'après l'examen stratigraphique, les 12 m de diamètre. De la masse de terre apportée pour son érection, il ne subsiste d'ailleurs plus qu'un reliquat de 9 m de diamètre, épais d'une douzaine de centimètres maximum. Sous cette couche de terre contenant de nombreux charbons de bois, des tessons et un broyeur de quartz, les stratigraphies montrent une succession continue de couches, résultat de la décomposition naturelle du schiste gris-bleu en place, parmi lesquelles l'ancien humus conservé sous le reliquat du tertre.

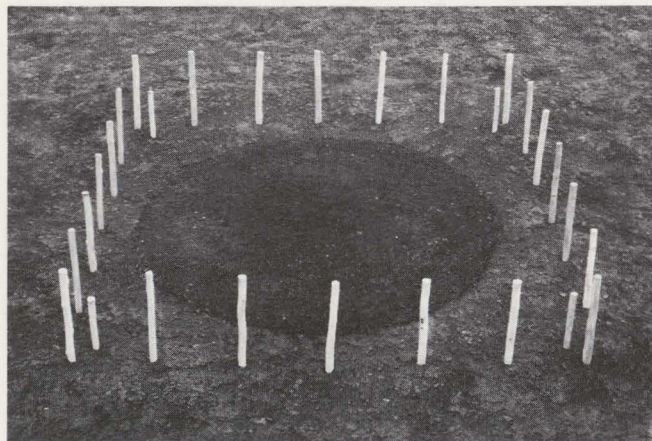
Quarante-deux tessons céramiques, dont deux seulement se raccordent, ont été retrouvés éparpillés sur toute la surface mais plus nombreux dans le quadrant S.E. (fig. 3). Quatorze d'entre eux étaient mêlés aux terres du reliquat du tertre. Un seul - un fragment de panse épais de 7 mm, à noyau gris foncé, surface lissée beige et pâte homogène dégraissée à la fine chamotte - présente une facture de meilleure qualité, évoquant la céramique des tombes. Les

autres, épais de 8 à 13,5 mm, friables, à dégraissant végétal, à noyau et parfois face intérieure gris foncé, et à surface criblée de petits trous, brun-rouge à beige, pourraient appartenir à trois, voire quatre céramiques communes. Ce type de poterie façonnée à la main se rencontre couramment sous forme de tessons égarés dans les tombelles ardennaises. Un broyeur ovale en quartz blanc ébréché, mesurant de 7,5 à 8,5 cm d'axes pour une épaisseur de 5,2 cm, gisait dans le quadrant N.O.

Le grand tertre de Tournay-*la Valette*, fort arasé par les travaux agricoles, devait à l'origine posséder une hauteur assez importante. Nous n'y avons pas découvert de sépulture. La tranchée circulaire de 18 m, agrandie le long des axes pour les besoins de la stratigraphie, a permis de déceler 28 trous de poteau qui dessinaient un enclos presque carré de 12 à 12,8 m de côté (fig. 3-4). L'enclos isolait une surface de quelque 150 m². Il était orienté de 5° à 10° près selon les points cardinaux. A cet égard, il est intéressant de remarquer que 11 tombes sur les 12 de Grandvoir-*Au Bellusier* se rapprochaient semblablement de l'axe est-ouest. Distants de 1,79 à 2,24 m, exceptionnellement de



5 Trou de poteau et négatif du pieu d'angle N.E. (n° 7bis).



6 Essai de reconstitution de la tombelle entourée de son enclos (maquette H. Gratia).

2,48 m, les pieux se répartissaient à raison de 7 par côté; les quatre poteaux d'angle étaient doublés vers l'intérieur par des piquets plus fins, éloignés de 58 à 81 cm. Des trous cylindriques ou ovales, de 30 à 56 cm de large, avaient été creusés pour recevoir les pieux. Les parois des trous de plantation sont relativement droites, proches de la verticale, et les fonds plats à bord arrondi. Leur profondeur varie de 60 à 75 cm sous le niveau actuel du sol. Les petits piquets d'angle ont été légèrement moins enfoncés que les poteaux qu'ils doubleraient et leur trou de plantation apparaissait, dans trois cas sur quatre, plus grands et plus allongés. Tous les poteaux ont laissé une empreinte en négatif, foncée et peu tassée, qui se détachait du remblai de calage constitué par un mélange compact des déblais du trou (fig. 5). Les rondins non appointés, parfois de section légèrement ovale, d'un diamètre de 15 à 24 cm pour les poteaux de la périphérie, de 13 à 17 cm pour les piquets d'angle, avaient été déposés verticaux dans le fond du trou avant calage; les traces de quelques-uns sont apparues légèrement obliques, ce qui semble purement accidentel. Les piquets plantés à la verticale n'étaient donc pas directement les poteaux d'angle par contreventement. Une traverse horizontale peut avoir solidarisé, deux à deux, piquet et poteau parallèles. Un tel renforcement des angles semble sans comparaison connue tant en Ardenne belge qu'ailleurs. Nous n'avons observé aucune trace de réfection de la clôture.

Les pieux ne paraissent pas assez puissants pour avoir pu supporter une superstructure durable. En l'absence d'élément permettant de conforter l'hypothèse d'une couverture, il faut plutôt imaginer un enclos non couvert, délimité par une barrière peut-être fermée (fig. 6). Aucune trace d'entrée n'a été décelée dans le sol.

La fouille du grand tertre isolé de Tournay-*A la Valette* nous a révélé le second palis funéraire de ce type connu en Ardenne belge³. Le premier a été retrouvé à Sibret-Villeroux, à 23,5 km à l'est de notre tertre. Bien que similaire, nos deux enclos carrés à palis, sans fossé, n'en diffèrent pas moins dans le détail. Avec cinq pieux pour un côté d'approximativement 8 m, le palis de Sibret présentait un dispositif particulier marquant l'entrée; ses piquets, résultat du fendage en 2, 4 ou 5 de rondins, avaient été dressés et calés dans des trous de pieu de même façon qu'à Tournay. Leur profondeur était cependant plus constante. Dans l'ensemble d'ailleurs, l'enclos de Sibret s'avère plus régulier que celui, plus vaste, de Tournay. Il entourait une fosse sépulcrale à inhumation centrée et orientée comme l'enclos, N.N.O.-S.S.E.

La rareté de ce genre de structure pourrait partiellement s'expliquer par l'absence d'un large décapage.

La situation du tertre de Tournay en bordure d'un groupe de tombelles et ses grandes dimensions évoquent la tombelle à char de Longlier-Massul-*Al Vaux*: toutes deux abritaient une sépulture ou une structure particulière⁴.

La présence d'un tertre laissait supposer celle d'une sépulture mais aucune tombe n'a été repérée en 1986. Néanmoins, M. Geubel nous a signalé avoir recueilli un fragment d'os incinéré dans sa tranchée de sondage; nous en avons retrouvé un autre dans le remblai de cette tranchée. Ces vestiges pourraient provenir d'une sépulture à incinération qui aurait été installée dans le remblai du tertre et emportée lors de son érosion⁵. Les grandes dimensions de cette tombelle invitent à penser que la butte avait une hauteur plus importante que la majorité des tombelles ardennaises et de ce fait suffisante pour abriter une sépulture dans son remblai.

Les enclos funéraires carrés sont attestés en Europe occidentale depuis l'âge du bronze jusqu'à la fin de La Tène. Les parallèles sont nombreux, notamment en Champagne où ils sont toujours matérialisés par des fossés de dimensions souvent comparables aux enclos de Sibret et Tournay; cependant, nous n'avons pas retrouvé, dans la littérature archéologique, la mention d'enclos semblablement maintenus par des pieux légers, et de ce fait incapables de supporter une superstructure. La réutilisation d'enclos hallstattiens au second âge du fer, constatée dans d'autres régions, permet d'entrevoir la continuité de pratiques religieuses⁶. En Ardenne belge, en l'absence de substrat hallstattien et sous l'influence de traditions champenoises et d'autres de l'Hunsrück-Eifel, nos enclos pourraient réaliser une synthèse originale de différents modes de mise en évidence d'un lieu funéraire.

BIBLIOGRAPHIE

CAHEN-DELHAYE A. 1979: *Nécropole et site d'habitat de La Tène à Longlier-Massul*, *Archaeologia Belgica* 218, Bruxelles.

CAHEN-DELHAYE A., JADIN I. & GRATIA H. 1986: Nécropole celtique à Sibret-Villeroux (comm. de Vaux-sur-Sûre), *Archaeologia Belgica* n.s., II-2, 185-199.

JADIN I. & CAHEN-DELHAYE A. 1986: Tombelles de La Tène I à Grandvoir-Tournay (com. de Neufchâteau), *Archaeologia Belgica* n.s., II-1, 27-28.

MORDANT C. 1983: Les enclos de l'âge du bronze du confluent Seine-Yonne. In: *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest*, Table ronde C.N.R.S., Rennes 1981, Rennes, 163-180.

PAUTREAU J. P. 1983: Les enclos protohistoriques dans le centre-ouest de la France. In: *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest*, Table ronde C.N.R.S., Rennes 1981, Rennes, 199-222.

3 Cahen-Delhaye *et al.* 1986.

4 Cahen-Delhaye 1979, fig. 2.

5 Notons que la tranchée de sondage de M. Geubel n'a pas recoupé le centre exact de l'enclos où logiquement une tombe aurait pu être installée, comme à Sibret-Villeroux (fig. 3).

6 Voir au sujet des enclos: Cahen-Delhaye *et al.* 1986, 196-197, ainsi que Mordant 1983 et Pautreau 1983.